

LE « PRÉCÉDENT » DE SAINT-FÉLIX-DE-PALLIÈRES ?



Près de Saint-Félix, la tonne et demi de déchets est soumise aux vents et aux ruissellements. © ADF

Grâce à la ténacité de quelques habitants et à la pression médiatique, l'État semble désormais vouloir faire la lumière sur la pollution causée par les anciennes mines de Saint-Félix-de-Pallières, dans le Gard.

Fermez vos gueules et vendez vos maisons ! » : voilà ce qu'ont entendu, de la bouche d'un député, des habitants de Saint-Félix-de-Pallières. Dans cette région du piémont cévenol, à une cinquantaine de kilomètres au nord-est de Nîmes, révéler que le territoire où l'on vit est empoisonné par les anciennes mines de zinc et de plomb, c'est prendre le risque d'appauvrir l'économie locale, dont les maigres ressources proviennent du tourisme vert. C'est assumer la dépréciation de sa propriété et de celle de ses voisins. C'est peut-être aussi reconnaître que le passé minier n'est pas si glorieux que ça. Alors, depuis la fermeture

du dernier puits, en 1971, tout le monde ou presque a préféré regarder ailleurs, avec la bénédiction de l'État. Les « dunes » que forment les montagnes de déchets miniers bourrées de plomb, d'arsenic ou de cyanure deviennent même le terrain de jeu des enfants du pays. « *On allait y faire du cheval en famille, c'était fabuleux* », se souvient Michel Bourgeat. Quand il a acheté sa propriété, en 1980, personne ne l'a mis en garde. En 2014, à la suite du décès de son épouse, il décide de vendre la maison pour se rapprocher de ses enfants. Il apprend alors avec stupeur que son bien est invendable, et qu'il a vécu avec ses proches dans un environnement toxique pendant 30 ans. « *Aujourd'hui, je ne peux pas partir, et je suis ruiné.* » En bonne santé, Michel Bourgeat, 80 ans, présente un fort taux d'arsenic dans le sang. « *Une épée de Damoclès... Et je fais le constat brut qu'autour de moi, beaucoup de gens souffrent de graves maladies.* »

« ON S'EST COTISÉ POUR PROPOSER AUX GENS DE FAIRE DES EXAMENS »

Depuis des dizaines d'années, la tonne et demi de déchets miniers est soumise aux vents et au ruissellement. Depuis combien de temps l'État sait-il que la population de Saint-Félix et des communes alentour s'empoisonne au quotidien ? En 2011, quelques habitants déterrent un rapport non daté de Géoderis, un bureau d'études public chargé de surveiller les risques liés à « l'après-mines ». Celui-ci, envoyé aux communes concernées en 2008, est illisible pour le commun des mortels. Il est enterré. Johnny Bowie, un nouveau propriétaire, alerté par les sous-entendus du notaire concernant les risques liés à la culture d'un potager, prend alors l'initiative de contacter André Picot, un toxicologue de renom. Le scientifique n'en croit pas ses yeux : « *J'ai été très très étonné, effectivement, de la teneur qu'il pouvait y avoir [dans les sols], en particulier en plomb, en arsenic et en antimoine* » (1). Johnny Bowie se lance alors dans la bataille, et alerte les habitants. Parmi eux, un médecin retraité, François Simon : « *On s'est cotisé et on a proposé aux gens de faire des examens pour contrôler leur taux de plomb, d'arsenic et de cadmium. Sur les 30 personnes testées, 17 avaient des taux anormaux !* » La quarantaine d'habi-

tants engage un bras de fer avec les services de l'État pour que l'étendue de l'intoxication soit mise à jour - 6 000 habitants sont potentiellement touchés. Localement, tout le monde n'est pas d'accord pour sortir la pollution de sous le tapis : « *Des commerçants mettaient la main derrière le dos quand on s'avancait pour les saluer* », témoigne, Chantal, la femme de François. Et les services de l'État traînent des pieds pour faire la lumière sur le scandale. Études partielles, déclarations contradictoires, relativisation des faits... La mobilisation s'enlise dans la gadoue administrative.

ÉLECTROCHOC

En janvier 2016, un événement change le rapport de forces : France 3 diffuse une enquête fouillée sur le cas de Saint-Félix (1), largement relayée par le quotidien régional *Midi Libre*. « *C'est la pression médiatique qui a fait déborder le vase* », analyse Michel Bourgeat. Le documentaire fait l'effet d'un électrochoc pour la grande majorité des habitants... et des services de l'État. L'Autorité régionale de santé a récemment mis en place un dispositif de surveillance sanitaire, dont les premiers résultats alarmants ont été donnés en toute transparence. Autre signal encourageant : Umicore, le géant industriel responsable du non confinement des déchets, a engagé, sans y être contraint par un procès, une étude pour limiter la dispersion des stériles... « *Après, selon le vent politique, la situation peut s'inverser, donc il faut à tout prix que ces travaux commencent avant les élections* », souligne Michel Bourgeat. Pour le toxicologue André Picot, le scandale de la pollution des déchets miniers est comparable par sa gravité à celui de la dioxine. Des milliers de localités en France seraient concernées. Y aura-t-il, comme l'a déclaré récemment le préfet du Gard, « *un avant et un après Saint-Félix-de-Pallières* » ?

Fabien Ginisty

.....
1 - PIÈCES À CONVICTON. « CÉVENNES : RÉVÉLATIONS SUR UNE POLLUTION CACHÉE », D'ALAIN RENON ET BERNARD NICOLAS. LES DEUX AUTEURS ONT ÉGALEMENT RÉALISÉ UN WEB-DOC TRÈS COMPLET : [HTTP://WEBDOC.RFL.FR POUR-SUITES/ENQUETE-POLLUTION-CACHEE-CEVENNES](http://webdoc.rfl.fr/pour-suites/enquete-pollution-cachee-cevennes)